

Annonces

Demandes d'emploi

GARDIENNAGE, SÉCURITÉ

RETRAITE 74 ans, cherche gardiennage entre Cannes et Menton sans rémunération, contre logement décent, offre petit service. Tél: 06.27.63.96.21

MONSIEUR de confiance, expérimenté et discret, de 50 ans recherche poste de gardien/intendant. Etude toutes propositions. Mission / CDD / CDI, disponible à partir du 1er octobre 2022. Tél: 06.13.25.66.66

COUPLE DE GARDIEN, 21 ans d'expérience, cherche poste dans le 06 à mi-temps. Disponible. Tél: 06.41.44.97.40

MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

MACON sérieux, méticuleux, expérimenté, cherche petits et gros travaux maçonnerie, carrelage, faïence, enduits, cloisons, clôture, dallage, piscine, etc... Tous secteurs. Tél: 06.09.83.01.16

MACON ex-artisan OHL, cherche : tous travaux de maçonnerie, carrelage, murs de soutènement, murs en pierres, construction villa, piscine, chez particulier ou société. Tél: 07.82.73.71.10

COFFREUR CHARPENTIER, maçon, murs en pierres, dallage, étagéneur, cherche emploi salarié en entreprise ou chez particuliers. Tél: 06.41.44.97.40

30% MOINS CHER du sol au plafond. Peintures, carrelage, pose plancher, maçonnerie. + aménagement de combles en pièces à vivre, débarrasse. Expérience et garanties. Dep.06. Bernard 07.83.09.71.03.

MACON avec matériel cherche emploi travaux de batiments, refection toiture, maçonnerie générale. Intervention rapide, travail soigné. Tél: 07.49.86.63.41

JARDINIER cherche tous travaux d'entretien, taille, élagage/abattage, plantations, etc... petit bricolage et maçonnerie chez particuliers. Tél: 07.88.86.79.24

MACON POLYVALENT : carrelage, dallage, tailleur de pierre, travaux de rénovation, peinture, étanchéité, terrasse - murs en gazon, de soutènement en béton et pierres. Terrassements. 06.50.61.70.25 ou 06.95.95.22.65

JARDINIER sérieux, efficace, pour un beau jardin ou une belle terrasse, murs en gazon, de soutènement en état, taille d'oliviers et fruitiers. Travail soigné. Tél: 06.03.61.40.31

JARDINIER sérieux et dynamique, spécialisée dans les tailles : haies, massifs, fruitiers, arbres... Remise en état des jardins. Enlèvement des déchets. CESU acceptés. Tél: 06.05.09.15.16

JARDINIER QUALIFIÉ, création, plantations fleurs et arbres, entretien de jardin, taille haies et arbustes, tonte pelouse, débroussaillage, désherbage, bonnet, à la tâche ou à la journée. Travail soigné. Tél: 07.55.62.50.65

PEINTRE EN BATIMENT, 25 ans d'expérience, tous travaux intérieurs et extérieurs, façadier, maçonnerie et carrelage, taille de pierres. Recherche emploi. Possède véhicule. Tél: 06.05.85.20.60

MACON QUALIFIÉ outillé, excellent tailleur de pierres sèches, construction de murs de soutènement, décoration, étanchéité, rénovation piscine, carrelage, façade, clôture de jardin, maçonnerie générale. T.06.05.66.01.40

RESTAURATION, HÔTELLERIE

RETRAITE cherche emploi plongeur, aide-cuisinier, à mi-temps. Secteur Alpes Maritimes. Tél: 06.06.46.08.19

CHEF DE CUISINE diplômé normes HACCP, 40 ans d'expérience cherche poste sur Nice en journée continue, collectivité ou restaurant. Tél: 06.06.02.32.11

TRANSPORTS, LOGISTIQUE

MONSIEUR 50 ans, très bonne présentation et références, recherche Mission ou poste (CDD, CDI) de chauffeur de personne, convoyage auto, accompagnement. Etude toutes propositions. Tél: 06.13.25.66.66

Annonces légales

nice-matin
Jeudi 8 septembre 2022

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2022 à 0,183 € HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 3 du même arrêté, certaines annonces légales concernant les sociétés font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par le décret du 28 décembre 2012.

AVIS D'ENQUÊTES



Deuxième avis
Préfecture des Alpes-Maritimes
Direction départementale des Territoires et de la Mer

Commune de Levens

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) dans le quartier du Rivet de la commune de Levens en vue de la construction d'un collège

Par arrêté préfectoral en date du 02 août 2022, l'ouverture d'une enquête publique pour la déclaration de projet (DP) valant mise en compatibilité (MEC) du PLUm dans le quartier du Rivet sur la commune de Levens en vue de la construction d'un collège de 400 élèves, comportant un internat, a été ordonnée. Le projet de DP MEC pourra être modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et des résultats de l'enquête. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de DP MEC, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de DP MEC modifié.

Par suite, le projet de DP MEC sera approuvé par la Métropole Nice Côte d'Azur dans un délai de deux mois à compter de la réception de l'avis du commissaire enquêteur transmis par le conseil départemental des Alpes-Maritimes, en qualité d'autorité chargée de la procédure. En l'absence de délibération dans ce délai, la DP MEC sera approuvée par le Préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'article L151-54 du code de l'urbanisme, l'enquête publique porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence. Le dossier de déclaration de projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Conformément aux articles L104-6 et R104-23 du code de l'urbanisme, l'Autorité environnementale (AE) a été saisie pour avis sur l'évaluation environnementale de la déclaration de projet dont il a été accusé réception le 7 mars 2022. Les informations environnementales se rapportant au projet de DP MEC sont intégrées dans le dossier de mise à l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus (soit 36 jours consécutifs). Pendant toute sa durée, les observations et propositions du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Levens, 5 Place de la République, 06670 Levens, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 et le mardi de 8 h 30 à 12 h 00. Le tribunal administratif de Nice a désigné en date du 14 juin 2022, Mme Edith CAMPANA comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Jour	Heures	Lieu
Lundi 5 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens
Mercredi 21 septembre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens
Lundi 10 octobre 2022	De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h	Mairie de Levens 5 Place de la République 06670 Levens

La personne responsable du projet est :
Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
Direction de la Construction, de l'Immobilier et du Patrimoine
CADAM
147 boulevard du Mercantour
06 286 Nice Cedex 3

Les informations relatives au dossier soumis à enquête publique pourront être demandées auprès des services de la direction départementale des territoires et de la mer, service aménagement urbainisme et paysages, pôle aménagement et planification, 147 boulevard du Mercantour - CADAM - 06286 NICE Cedex 3.

Les pièces du dossier d'enquête publique, ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de Levens - 5 Place de la République, 06670 Levens - pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 05 septembre à 8h30 au lundi 10 octobre 2022 à 16h00 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures d'ouverture habituelles de la mairie, aux heures d'ouverture de la mairie, soit les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00 et le mardi de 08 h 30 à 12 h 00, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique seront également disponibles de manière complémentaire sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-deprojet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>

Les sites internet suivants assurement un renvoi vers le site de la préfecture :
- site internet du conseil départemental des Alpes-Maritimes : <https://www.departement06.fr/colleges/college-de-levens-43281.html>
- site internet de la commune de Levens : <https://www.levens.fr/actualites-flash-infos/>
Les observations et remarques peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention « Ne pas ouvrir », à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative à la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain dans le quartier du Rivet de la commune de Levens en vue de la création d'un Collège

Mairie de Levens

5 place de la République

06670 Levens

ou par e-mail à l'adresse suivante : ep-dp-mec-college-levens@alpes-maritimes.gouv.fr
L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique connecté mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Levens, aux heures d'ouverture précitées.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :
- adressée par le Préfet au conseil départemental des Alpes-Maritimes en tant que responsable du projet de réception ;
- adressée par le Préfet au maire de la commune du lieu de l'enquête pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction départementale des territoires et de la mer - service aménagement urbainisme et paysages - pôle aménagement et planification) et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes à l'adresse suivante : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Declaration-deprojet-valant-mise-en-compatibilite-DP-MEC>

DIVERS

RECTIFICATIF

Suites à l'annonce de dissolution parue le 5/08/2022 dans Nice Matin concernant la SARL COTE ASIATIQUE 3 rue des Suisses 06400 Cannes SIREN 30780543, il fallait lire « le liquidateur est M. Karouf Gebri demeurant 48 allée des cougoussolles 06110 Le Camet ». Mention au RCS de Cannes.

VIE DES SOCIÉTÉS



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 septembre 2022, à Nice. Dénomination : AZUR DIGITAL PROJECTYV. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 34 avenue Auber, 06000 Nice. Objet : Négocio de matériels électroniques - Etude Montage - Accompagnement dans la mise en place de ces matériels. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : statutaires. Admission aux associés généraux et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : Monsieur THIERRY DJEBALI 34 avenue Auber 06000 Nice. Directeur général : Madame NATACHA PEREZ 34 avenue Auber 06000 Nice. La société sera immatriculée au RCS de Nice.

Pour avis.

MODIFICATION

FI FRANCE

SARL au capital de 8 000 €

Siège social : 123 impasse des Galinettes

83110 Sanary-sur-Mer

R.C.S. Toulouse 500783884

Aux termes de l'assemblée générale du 20/07/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Mme Caroline SERTILLANGE, 9 chemin du Haut-Vallon, 83190 Ollioules en remplacement de M. Luc SERTILLANGE, 123 impasse de Galinettes, 83110 Sanary-sur-Mer à compter du 20/07/2022.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de Toulouse.

Appels d'offres

Avis d'Appels



Autorisations d'occupation temporaire du domaine public relatives à la mise en place d'animations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2022 de type : Exploitation de manèges/attractions/animations/chalets et commerces ambulants gourmands de Noël

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Section I : Personne publique à qui appartient le domaine
Nom officiel : Commune d'Antibes-Juan-les-Pins
Point de contact : DGA Ressource et prospectives - Direction de la Commande publique - Service Activités déléguées - Bâtiment « Orange bleu » - 11 Boulevard Gustave Chanel - 06600 Antibes Juan les Pins - Tél. : 04.92.50.52.76 - Courriel électronique (courriel) : ActivitesDeleguees.Secretariat@ville-antibes.fr

Section II : Objet de l'autorisation
En application de l'article L1222-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, les présentes procédures de sélection portent sur l'attribution d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public, relatives à la mise en place d'animations dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Procédure de sélection pour les manèges/attractions/animations/chalets et commerces ambulants gourmands :

- Lot n°1 : pour l'exploitation de manèges sis Place Nationale zone « restauration »
- Lot n°2 : pour l'exploitation d'un manège sis Place Nationale zone « kiosque »
- Lot n°3 : pour l'exploitation d'un manège sis Place de Gaule
- Lot n°4 : pour l'exploitation de deux chalets gourmands sis Place de Gaule
- Lot n°5 : pour l'exploitation d'une attraction de jeux d'adresse sis Esplanade du Pré des Pêcheurs
- Lot n°6 : pour l'exploitation d'un commerce gourmand sis Esplanade du Pré des Pêcheurs
- Lot n°7 : pour l'exploitation d'un manège ou attraction sis Esplanade du Pré des Pêcheurs

Le détail de chaque lot est indiqué dans le règlement de la consultation.

Toutes les autorisations d'occupation temporaires du domaine public débuteuront début décembre 2022 et s'achèveront de début janvier à mi-janvier 2023.

Les conditions de durée et les conditions financières sont définies dans le règlement de consultation.

Code NUTS : FR03
Classification CPV : 15895000 « alimentation rapide » ; 37855000 « attractions foraines » ; 37800000 « Travaux d'artisanat et travaux artistiques »

Section III : Conditions de participation et procédure
Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de consultation gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-secures.fr/>, site sur lequel les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation en tapant l'intitulé de la consultation pour laquelle il souhaite postuler, à savoir « Manèges de Noël ».

Le dossier de consultation des entreprises précise toute la procédure et notamment les modalités de présentation des candidatures et des offres, les critères de sélection des offres et les instances chargées des procédures de recours.

Date limite de réception des candidatures et des offres : 26/09/2022 à 12h00
Date de publication de cet avis : 08/09/2022

nice-matin UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES
VIE DES SOCIÉTÉS MARCHÉS PUBLICS
www.clic-legales.com www.nicematinmarchespublics.com
AVIS ADMINISTRATIFS
Adressez vos demandes par mail
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

KENO Résultats des tirages du mercredi 7 septembre 2022

Tirage du midi
1 2 4 7 11 20 21 23 26 27
29 40 51 52 58 59 60 62 63 68
MULTIPLIcATEUR x 2
JOKER 5 996 718

Tirage du soir
3 7 9 13 19 24 28 29 30 34
36 41 45 52 53 58 60 64 67 70
MULTIPLIcATEUR x 2
JOKER 3 479 521

Résultats et informations : Application fjdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

LOTO Résultats du tirage du mercredi 7 septembre 2022

TIRAGE LOTO®
3 20 29 30 35 CHANCE 9

Aucun gagnant.

5 BONS NUMÉROS + CHANCE	Aucun gagnant.
4 BONS NUMÉROS + CHANCE	24
4 BONS NUMÉROS + CHANCE	283
3 BONS NUMÉROS + CHANCE	1 604
3 BONS NUMÉROS	14 418
2 BONS NUMÉROS + CHANCE	25 237
2 BONS NUMÉROS	224 550
1 BON NUMÉRO + CHANCE	345 798
0 BON NUMÉRO	2,20 €

OPTION 2ND TIRAGE
1 21 24 25 34

Aucun gagnant.

5 BONS NUMÉROS	173	746,50 €
4 BONS NUMÉROS	8 974	37 €
3 BONS NUMÉROS	142 784	3 €

Tirage des 10 codes LOTO® gagnants à 20 000 €

B 2873 4264	C 1003 0459	D 6636 0316	E 5966 7991	F 7495 6929
H 4426 3999	I 8693 6694	J 2029 8985	K 9636 0786	L 3530 8586

Résultat sur fjdj.fr

A gagner, au tirage LOTO® du samedi 10 septembre 2022 :
4 000 000 €*

Résultats et informations : Application fjdj.fr

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT...
APPELZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)